

**AUTUN** (Saône-et-Loire)

*Rue de la Croix-Verte, travaux sur le réseau de Chauffage urbain*



## **Rapport de surveillance archéologique**

Sous la direction de Yannick LABAUNE

Numéro du site – SMA, musée Rolin : 2024.6

Octobre 2024

Autun: **Service Archéologique** de la **Ville d'Autun**



Service  
Archéologique  
Ville  
Autun



Direction  
des **Services**  
**Techniques**  
de l'Autunois  




Ministère de la Culture  
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne  
Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

*AUTUN (Saône-et-Loire)*  
*Rue de la Croix-Verte, travaux sur le réseau de Chauffage urbain*

## Rapport de surveillance archéologique

Sous la direction de Yannick LABAUNE

avec la collaboration de:

Antoine BELOT (service archéologique de la Ville d'Autun)  
Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d'Autun)

Numéro du site – SMA, musée Rolin : 2024.6

Octobre 2024  
Autun: Service Archéologique de la Ville d'Autun



Service  
Archéologique  
Ville  
Autun





## Sommaire

|                                                                                                                                                                                |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>FICHE SIGNALÉTIQUE.....</b>                                                                                                                                                 | <b>7</b>  |
| <b>GENÉRIQUE DE L'OPÉRATION.....</b>                                                                                                                                           | <b>9</b>  |
| <b>I. Environnement archéologique.....</b>                                                                                                                                     | <b>12</b> |
| <b>II. Mode opératoire de l'intervention .....</b>                                                                                                                             | <b>14</b> |
| <b>II.1. Stratégie d'intervention .....</b>                                                                                                                                    | <b>14</b> |
| <b>II.2. Méthode d'enregistrement des données et études spécialisées .....</b>                                                                                                 | <b>15</b> |
| <b>III. Observations archéologiques .....</b>                                                                                                                                  | <b>20</b> |
| <b>III.1. Époque antique et médiévale : des vestiges entièrement arasés .....</b>                                                                                              | <b>20</b> |
| <b>III.2. Époque moderne, vers le XVIII<sup>e</sup> s. : un secteur humide traversé par un paléochenal .....</b>                                                               | <b>20</b> |
| <b>III.3. Époque moderne et contemporaine, du XVIII<sup>e</sup> s. aux années 1950 : mise en place et fonctionnement d'un état antérieur de la rue de la Croix-Verte .....</b> | <b>22</b> |
| <b>III.4. Époque contemporaine, après 1960 : rehaussement massif de la rue de la Croix-Verte .....</b>                                                                         | <b>23</b> |
| <b>IV. Synthèse des données et conclusion .....</b>                                                                                                                            | <b>23</b> |
| <b>Annexes.....</b>                                                                                                                                                            | <b>28</b> |
| <b>Annexe 1. Unités stratigraphiques .....</b>                                                                                                                                 | <b>29</b> |
| <b>Annexe 2. Expertise du mobilier.....</b>                                                                                                                                    | <b>33</b> |
| <b>Annexe 3. Listing des points topographiques.....</b>                                                                                                                        | <b>35</b> |

## Données administratives, techniques et scientifiques

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### IDENTITÉ DU SITE

**Numéro du site :** service municipal d'archéologie d'Autun et Musée Rolin : 2024.6  
**Région :** Bourgogne  
**Département :** Saône-et-Loire  
**Commune :** Autun  
**Lieu-dit / adresse actuelle :** rue de la Croix-Verte  
**Cadastre :** domaine public (à hauteur du n° 28, rue de la Croix-Verte)  
**Statut au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement :** néant  
**Aménageur :** société Dalkia-groupe EDF  
**Cordonnées Lambert (moyennes) 93 :** x = 799355,901 ; y = 6651362,57

### L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE

**Responsable scientifique :** Yannick LABAUNE (Service Archéologique de la Ville d'Autun)  
**Opération :** suivi de travaux de terrassement (surveillance)  
**Réalisée en phase terrain par :** Antoine BELOT (service archéologique de la ville d'Autun) ; Yannick LABAUNE (service archéologique de la ville d'Autun) ; Angélique TISSERAND (service archéologique de la ville d'Autun)  
**Phase terrain :** 23 juillet 2024  
**Raison de l'intervention :** découvertes archéologiques réalisées fortuitement lors de travaux sur le réseau de chauffage urbain : les travaux ont été stoppés par l'entreprise en charge des terrassements et ont repris après intervention du SAVA.  
**Superficie de la tranchée observée :** environ 15 m<sup>2</sup>

### LE DOCUMENT FINAL DE SYNTHÈSE

**Nombre de volumes :** 1  
**Nombre de pages :** 36  
**Nombre de figures :** 19  
**Rédaction :** Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun)  
**Cartographie :** Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d'Autun)  
**Photogrammétrie :** Antoine BELOT (service archéologique de la Ville d'Autun)  
**DAO :** Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d'Autun)  
**PAO :** Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d'Autun)  
**Etudes spécialisées :**  
**Identification vaisselle céramique :** Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun)

## LES RÉSULTATS

**Substrat atteint****Puissance stratigraphique antique** : néant**Puissance stratigraphique post-antique (hors contemporain)** : environ 1 m**Mots clés** : rue, chaussée, bande de roulement**Sur la chronologie** : XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s., années 1950-1960**Sur la nature des vestiges immobiliers** : rue, chaussée, bande de roulement**Sur la nature des vestiges mobiliers** : vaisselle céramique**Problématique de la recherche et principaux résultats**

Un ensemble d'aménagements destinés à assainir et drainer les terrains traversés par un petit cours d'eau a été repéré au cours de cette surveillance. Ils semblent se mettre en place au cours du XVIII<sup>e</sup> s. dans un secteur qui n'est plus occupé depuis la fin de l'Antiquité et qui ne sera urbanisé à nouveau qu'à partir des années 1930. Il pourrait s'agir de travaux contemporains de l'aménagement de la promenade des Marbres et de la construction du séminaire, qui deviendra par la suite le Lycée Militaire, des infrastructures s'élevant à relative proximité de nos vestiges.

L'état antérieur de la rue de la Croix Verte a été repéré au cours de cette surveillance, sous la forme d'un solide cailloutis composé de cailloux mêlés à des fragments de TCA sur radier de blocs et de fragments de TCA. Il avait déjà été observé en 2001 et suivi sur une centaine de mètres. L'intervention de 2024 a permis de préciser la chronologie de mise en place, possiblement au cours du XVIII<sup>e</sup> s. et de suggérer une poursuite de son utilisation, voire des réfections ponctuelles, au XIX<sup>e</sup> s. et assez tard dans le courant du XX<sup>e</sup> s., au moins jusqu'aux années 1950 ou 1960.

**Etat du Patrimoine à l'issue de l'opération** : pose des réseaux et tranchées rebouchées à l'issue de l'opération de terrain**Remarque** : version informatique de la notice transmise par mail au SRA de Bourgogne le 04 novembre 2024**Lieu de dépôt provisoire du mobilier** : Centre d'Archéologie et du Patrimoine A. Rebourg - Autun

## GENÉRIQUE DE L'OPÉRATION

### **Responsable scientifique :**

Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun)

### **Topographie :**

Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d'Autun)

### **Photogrammétrie :**

Antoine BELOT (service archéologique de la Ville d'Autun)

### **Post-fouille :**

**Inventaire des clichés :** Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun)

**Inventaire de la documentation :** Angélique TISSERAND (service archéologique d'Autun)

**Lavage mobilier, inventaire du mobilier, conditionnement :** Tristan DESSOLIN (service archéologique de la Ville d'Autun)

**Rédaction, identification vaisselle céramique :** Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun)

**Topographie, DAO, PAO :** Angélique TISSERAND (service archéologique d'Autun)

### **Terrassements :**

Entreprise Jean-Philippe REOLON

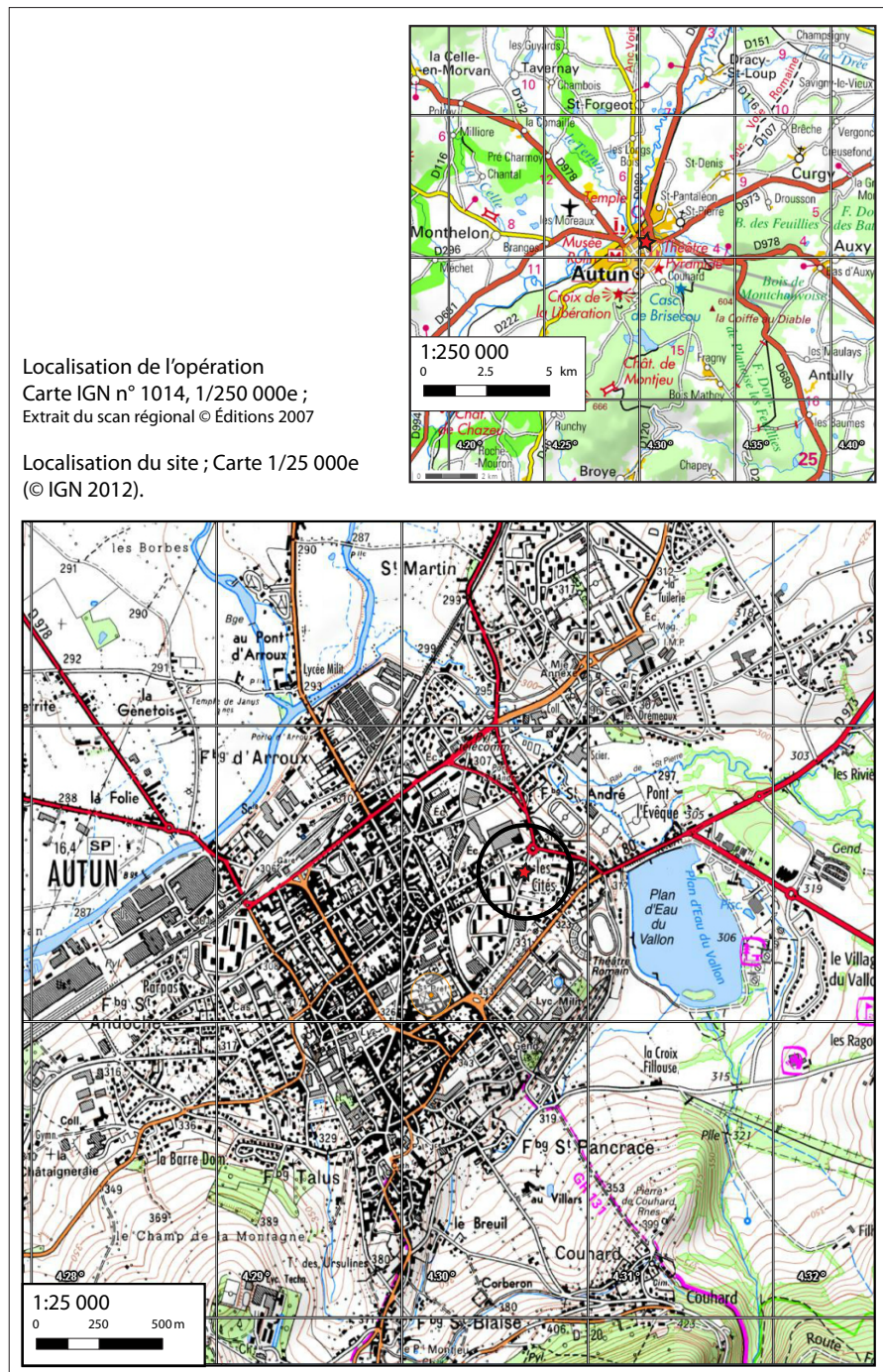
### **Suivi scientifique :**

Laure DOBROVITCH - Conservatrice du Patrimoine au Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

## Résultats

## Introduction

Des travaux réalisés sur le réseau de chauffage urbain d'Autun en juillet 2024 ont nécessité le décaissement pleine-masse à la hauteur du n° 28 rue de la Croix-Verte d'une zone d'une quinzaine de mètres carrés de superficie jouxtant la conduite de chaleur enterrée sous la chaussée, et ce jusqu'à une profondeur de 2,50 m (**fig. 1**). Les terrassements ont été réalisés par l'entreprise Réolon, missionnée par la société Dalkia-groupe EDF. Le secteur impacté était vierge de perturbations contemporaines liées à l'installation de réseaux enterrés. A cette occasion, des vestiges archéologiques construits sous la forme d'un très solide sol de circulation ont été rencontré à la profondeur de 1,50 m. L'entreprise a choisi de stopper les terrassements le 22 juillet 2024 en fin de journée et de prévenir le Service Archéologique de la Ville d'Autun. L'équipe du Service Archéologique de la Ville d'Autun a fait preuve de réactivité. Elle est intervenue dès le lendemain matin et a pu, au cours de cette journée, caractériser et documenter ces vestiges, puis accompagner la poursuite des terrassements jusqu'à la profondeur souhaitée.

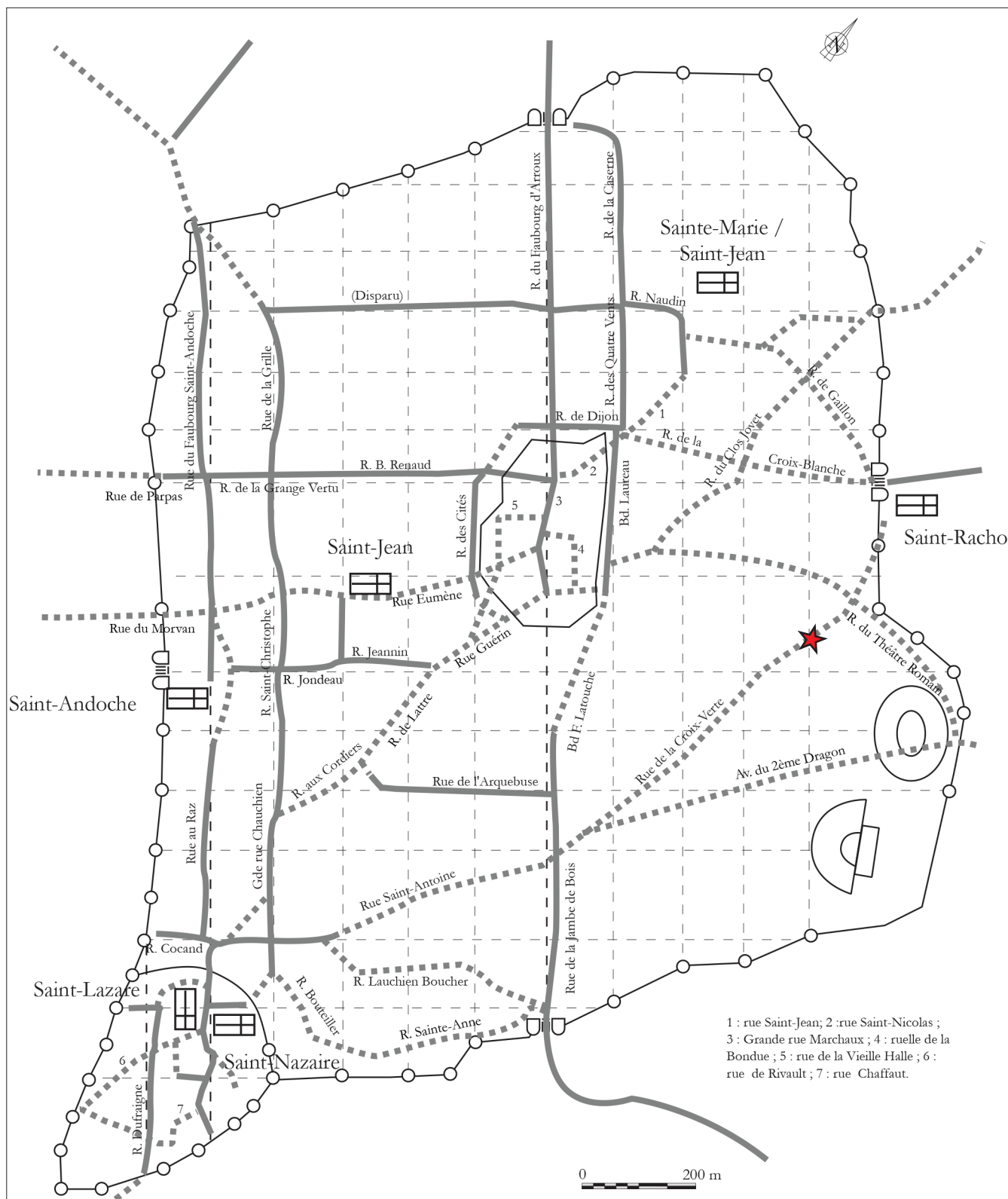


**Fig. 1. Localisation de l'opération sur la carte IGN.**  
DAO A. Tisserand

## I. Environnement archéologique

Il n'a pas semblé utile de tendre à l'exhaustivité compte tenu de la nature des découvertes (absence de vestiges antérieurs au XVIII<sup>e</sup> s.) et de la quantité importante d'opérations archéologiques menées ces quarante dernières années dans le secteur de la rue de la Croix-Verte.

Toutefois il convient de rappeler que le tracé de la rue de la Croix-Verte semble se mettre en place au cours du Moyen-Âge, puisqu'il apparaît sur le réseau viaire d'Autun reporté sur le plan de Belleforest vers 1575 (**fig. 2**)



**Fig. 2. Le réseau viaire vers 1575, d'après le plan de F. de Belleforest.** En pointillés fins : trame viaire théorique du Haut-Empire ; en trait gris gras : rues reprenant le tracé d'axes antiques ; en pointillés gris gras : rues apparues au Moyen-Âge. Les noms de rues sont les noms actuels. L'étoile rouge indique l'emplacement approximatif de notre intervention. D'après M. Kasprzyk, 2005.

## 2024.6 RUE DE LA CROIX VERTE, TRAVAUX SUR LE RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN

D'autre part, on relèvera qu'une surveillance a été réalisée en juin 2001 sur l'intégralité du tracé de la rue de la Croix-Verte à l'occasion du renouvellement du réseau de chauffage urbain circulant sous la chaussée (**Labaune, 2002**), apportant d'utiles compléments à nos observations ponctuelles, en particulier sur les états antérieurs de cet axe viaire (**fig. 3 n° 1**). Enfin il est intéressant de mentionner la fouille menée sur une partie d'îlot d'époque romaine au n° 28 rue de la Croix-Verte, à quelques mètres de notre surveillance (**Catteddu, 1995**), permettant en particulier d'observer une rupture de pente significative du niveau d'apparition du substrat trahissant peut-être l'existence d'un jeu de terrasse antique dans ce secteur (**fig. 3 n° 2**).



**Fig. 3. Localisation de l'opération, 1 : tranchée qui a fait l'objet d'une surveillance au moment des terrassements (opération 2001.9) ; 2 : fouille I. Catteddu (opération 1995.2).**

DAO A. Tisserand, ech. 1:2500.

## II. Mode opératoire de l'intervention

### II.1. Stratégie d'intervention

La surveillance a été réalisée sur une durée d'une journée, le 23 juillet 2024.

Dans un premier temps, les vestiges sur lesquels l'entreprise Réolon a stoppé le terrassement ont été nettoyés puis documentés. (**fig. 4**) Les vestiges ont été photographiés et topographiés. Un plan des structures rencontrées a été réalisé à partir d'une orthomosaïque de clichés.

Dans un second temps, les terrassements se sont poursuivis jusqu'au fond de fouille souhaité (**fig. 5**). Les trois coupes stratigraphiques significatives ont été soigneusement nettoyées, ainsi que le fond de la tranchée. Les coupes et le fond de la tranchée ont été photographiés et un nouveau modèle 3D a été réalisé par photogrammétrie.



**Fig. 4. Nettoyage du sol de cailloutis sur lequel les travaux de terrassement se sont arrêtés.**

Cliché Y. Labaune



**Fig. 5. Terrassement mené jusqu'au fond de fouille souhaité : acquisition photogrammétrique après nettoyage en plan et nettoyage des trois coupes stratigraphiques pertinentes.**

Cliché Y. Labaune

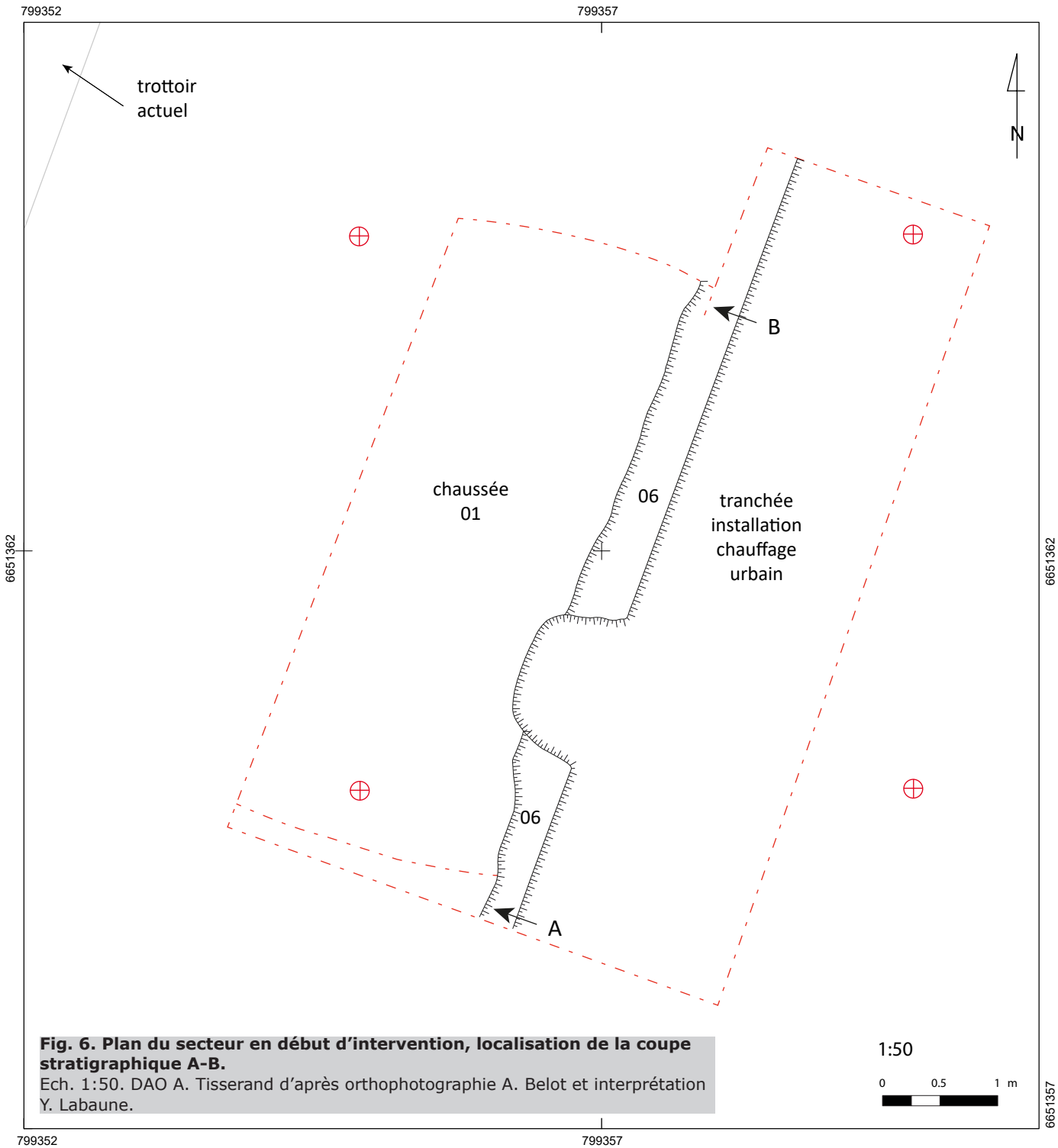
Les travaux ont repris leur cours normal dès le 24 juillet 2024.

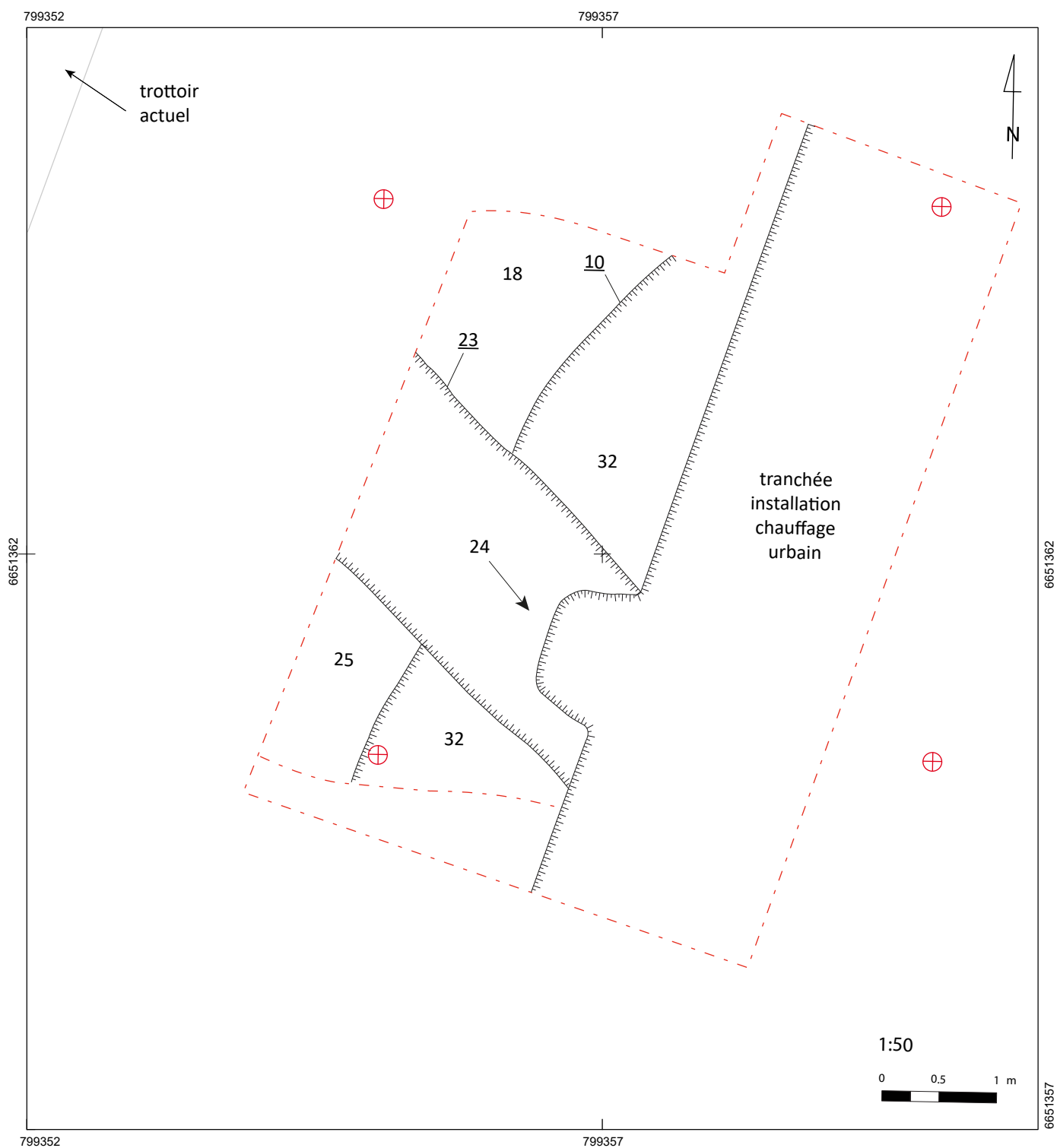
II.2. Méthode d'enregistrement des données et études spécialisées

Un ensemble de 35 unités stratigraphiques a été individualisé.

Le contour de la tranchée a été relevé au tachéomètre. Les vestiges conservés ont fait l'objet d'un relevé photogrammétrique généré au moyen du logiciel Agisoft photoscan. L'acquisition a été réalisée en début d'intervention après un nettoyage minutieux de l'ensemble des vestiges, puis en fin d'intervention.

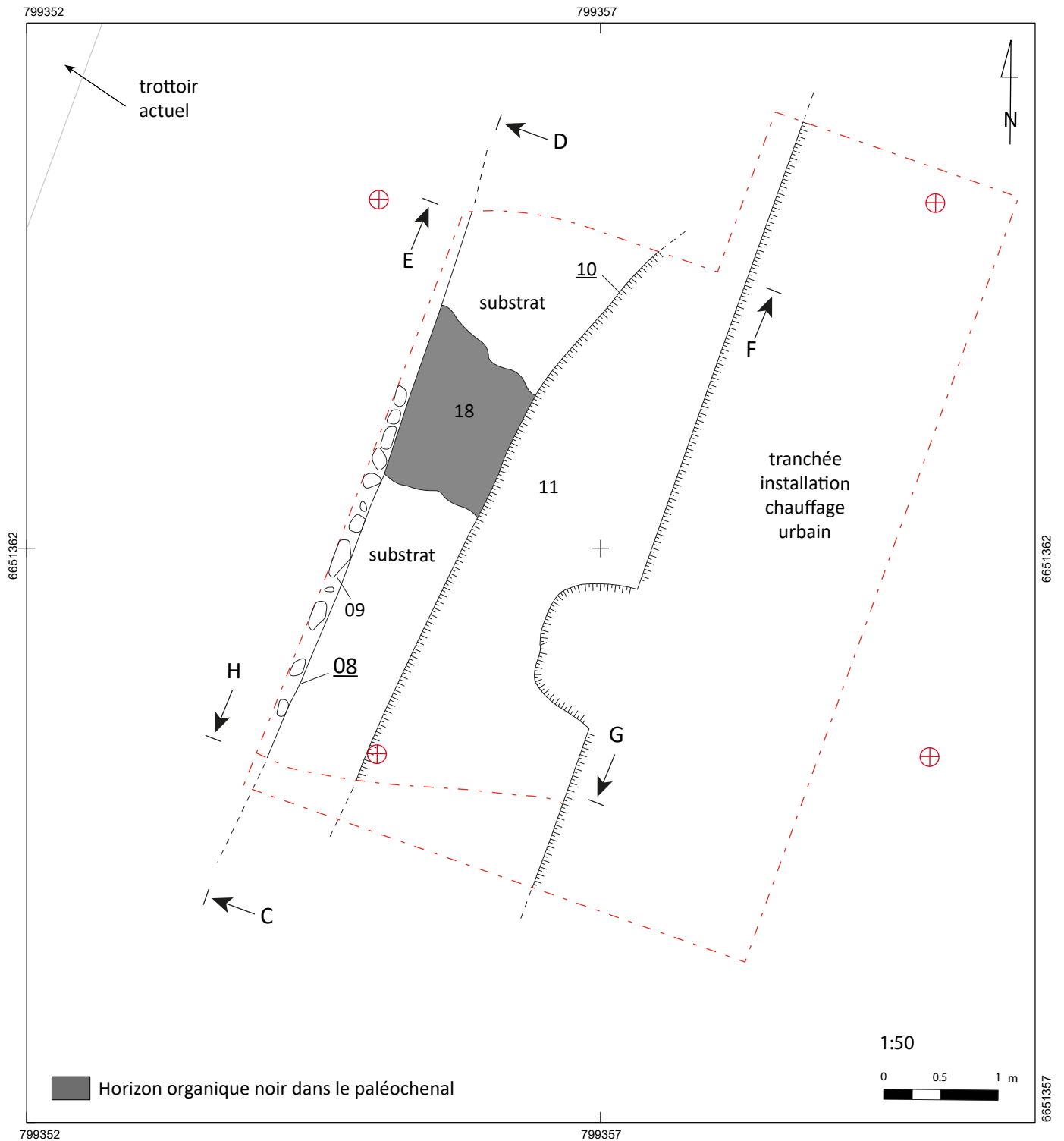
Les orthophotographies produites à cette occasion ont été géoréférencées puis imprimées au 1/50<sup>e</sup> lors de la post-fouille. Les fonds de plan ainsi obtenus ont permis de dessiner le plan des vestiges sur un papier calque superposé au plan (fig. 6, 7, 8).





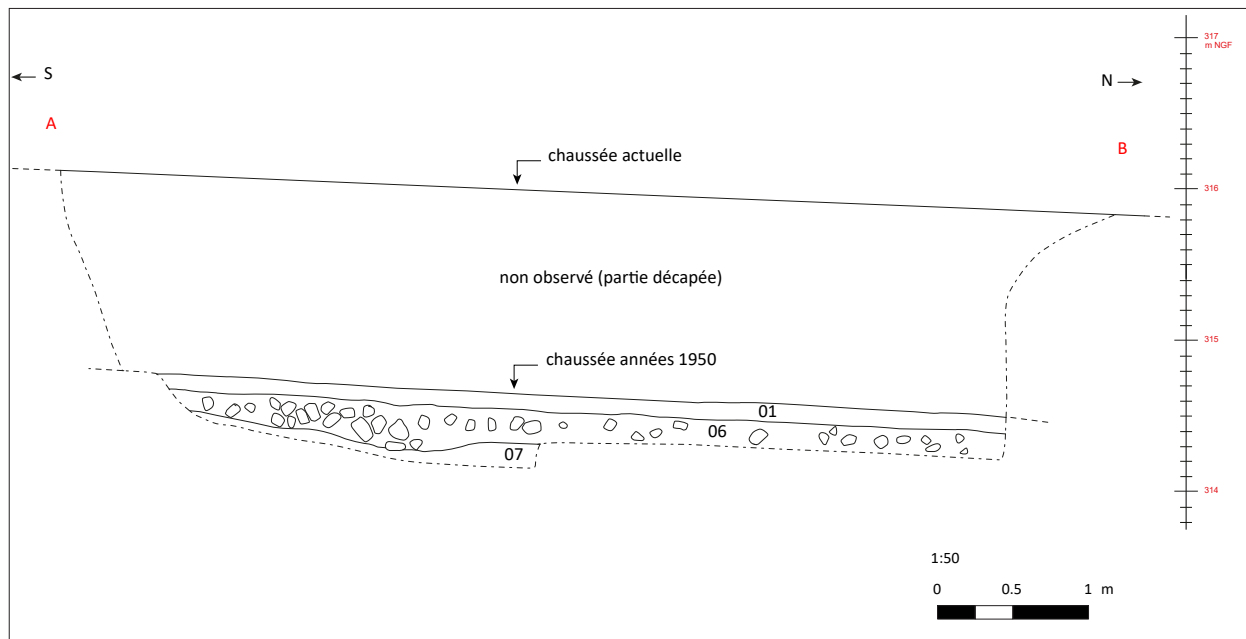
**Fig. 7. Plan du secteur au milieu d'intervention, localisation du drain 23 / 24 et de la dépression 10 / 32.**  
 Ech. 1:50. DAO A. Tisserand d'après orthophotographie A. Belot et interprétation Y. Labaune.

## 2024.6 RUE DE LA CROIX VERTE, TRAVAUX SUR LE RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN



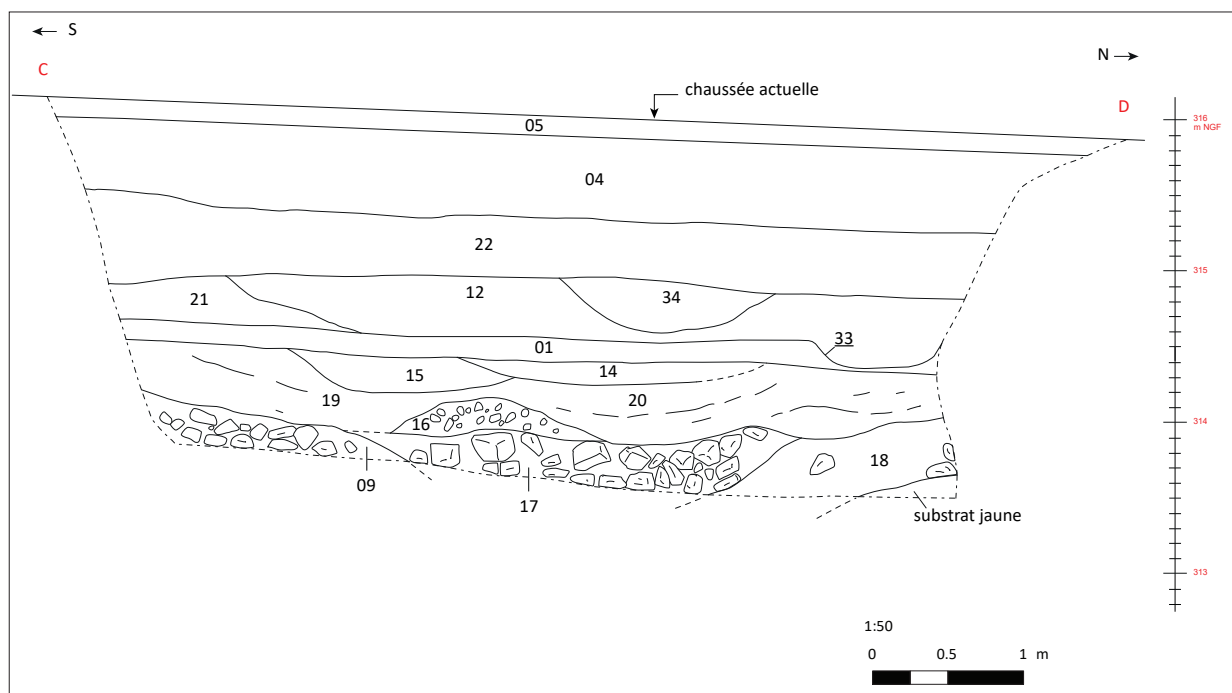
**Fig. 8. Plan du secteur en fin d'intervention, localisation des coupes stratigraphiques C-D, E-F et G-H.**  
 Ech. 1:50. DAO A. Tisserand d'après orthophotographie A. Belot et interprétation Y. Labaune.

Le relevé des coupes stratigraphiques significatives a été obtenu par le même procédé (fig. 9, 10, 11, 12). La description stratigraphique qui va suivre s'appuie sur ces coupes de référence, en complément des plans.



**Fig. 9. Coupe stratigraphique A-B.**

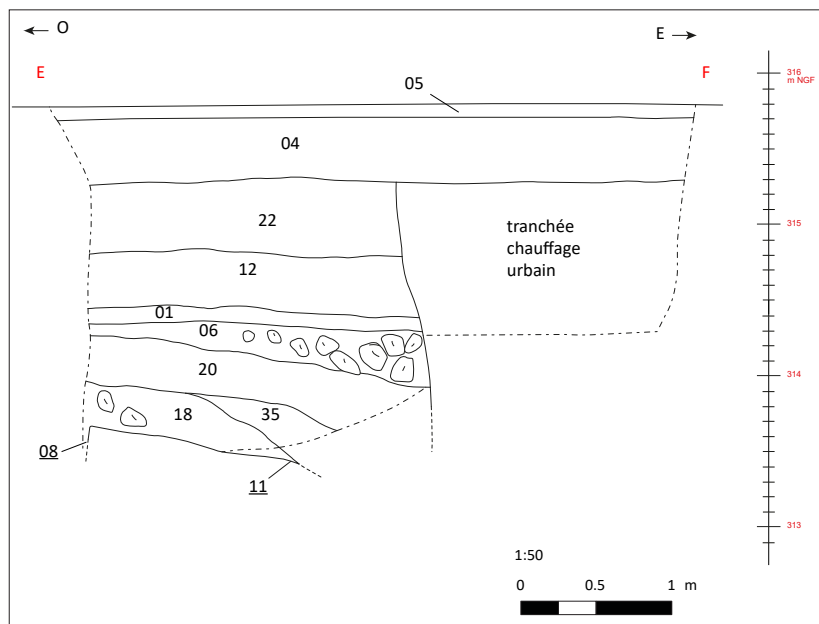
Ech. 1:50. DAO A. Tisserand d'après orthophotographie A. Belot et interprétation Y. Labaune.



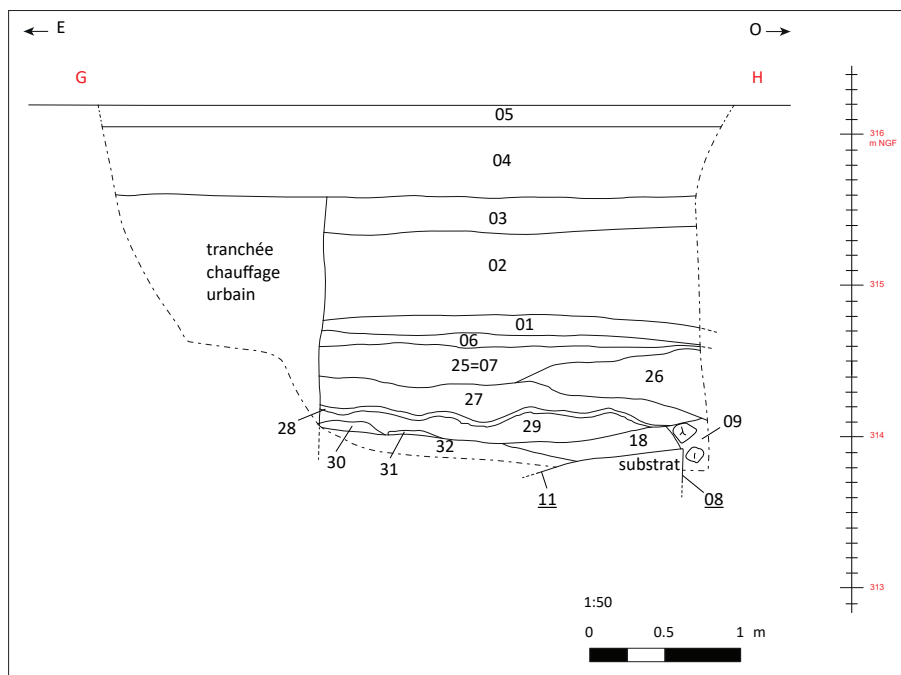
**Fig. 10. Coupe stratigraphique C-D.**

Ech. 1:50. DAO A. Tisserand d'après orthophotographie A. Belot et interprétation Y. Labaune.

## 2024.6 RUE DE LA CROIX VERTE, TRAVAUX SUR LE RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN



**Fig. 11. Coupe stratigraphique E-F.**  
Ech. 1:50. DAO A. Tisserand d'après orthophotographie A. Belot et interprétation Y. Labaune.



**Fig. 12. Coupe stratigraphique G-H.**  
Ech. 1:50. DAO A. Tisserand d'après orthophotographie A. Belot et interprétation Y. Labaune.

La description complète des US est fournie dans l'annexe 1.

L'expertise du mobilier est fournie dans l'annexe 2.

Le mobilier archéologique (lavé et conditionné), les clichés de fouilles et la documentation primaire ont été inventoriés de manière détaillée, suivant les normes émises par le SRA et transmises par courrier en date du 18 décembre 2006. On soulignera que tous les relevés réalisés (plans, coupes) ont été mis au net et sont présentés dans ce rapport. Chaque structure découverte a bénéficié d'une couverture photographique (clichés numériques). Ces inventaires sont fournis dans l'annexe 3.

Les relevés topographiques ont été assurés par Angélique Tisserand. L'inventaire des points topographiés et leurs coordonnées est fourni dans l'annexe 4.

La phase de « post-fouille » a été réalisée au SAVA sur une durée de cinq jours ouvrés. La rédaction du rapport a été close le 29 août 2024. Le travail de PAO s'est achevé le 21 octobre 2024.

### III. Observations archéologiques

#### III.1. Epoque antique et médiévale : des vestiges entièrement arasés

Le décaissement, réalisé sur une quinzaine de mètres carrés jusqu'au toit du substrat (entre 313,70 m NGF et 313,90 m NGF) (**fig. 13**), n'a pas rencontré de vestiges construits antérieurs au XVIII<sup>e</sup> s. S'ils ont existés, ces vestiges plus anciens semblent avoir été entièrement arasés dans ce secteur, probablement au cours du XVIII<sup>e</sup> s.

Au sein du mobilier résiduel, l'Antiquité est uniquement représentée par quelques fragments de *tegulae* mêlés à des fragments de tuiles modernes à ergot dans le remblai 06, par des fragments de béton de sol d'aspect antique dans le remblai 22 et par une panse de céramique commune claire dans le sol 01. Il convient de rajouter à ces quelques éléments une panse de céramique à revêtement argileux découverte hors contexte. Le Moyen-Age quant à lui n'est absolument pas représenté.



**Fig. 13. Apparition du toit du substrat argileux jaune au fond de la tranchée.**  
Cliché Y. Labaune.

#### III.2. Epoque moderne, vers le XVIII<sup>e</sup> s. : un secteur humide traversé par un paléochenal

Les aménagements les plus anciens datent, au plus tôt, du courant du XVIII<sup>e</sup> s. Il s'agit de structures sommaires liées à l'assainissement des terrains, afin de drainer et faciliter l'écoulement de l'eau dans un secteur humide.

Les vestiges les plus anciens sont les suivants.

Il s'agit en premier lieu d'une dépression dans le substrat (10), qui accuse un pendage en direction du sud-est (**fig. 7**). Elle n'a été qu'en partie appréhendée en plan et est comblée par un limon argilo-sableux brun assez compact (32) avec de nombreuses tâches ocre, possiblement des dépôts ferrugineux liés à la stagnation d'eau. Le comblement comporte un mobilier céramique relativement abondant dont un échantillonnage livre des témoins des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s. La nature de cette dépression qui apparaît vers 313,90 m NGF, simple accident du substrat ou aménagement anthropique de type « mare » ou exutoire, reste indéterminée.

D'autre part il s'agit d'une structure fossoyée linéaire 08 creusée dans le substrat de même orientation que l'actuelle rue de la Croix-Verte (**fig. 14**). Uniquement observée au pied de la coupe C-D vers 313,90 m NGF, ses dimensions précises, ainsi que sa nature restent indéterminées. Sa largeur est supérieure à 0,35 m et sa profondeur supérieure à 0,40 m. Elle est comblée par un ensemble de blocs inorganisés de 15 à 30 cm de côté juste équarris sans liant (09). Il ne semble pas s'agir des vestiges d'une maçonnerie (fondation ou récupération) mais plutôt d'un drain. La présence d'un fond de pot en grès dans 09 oriente là aussi vers un fonctionnement au cours des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.



**Fig. 14. A droite du cliché, au pied de la coupe, la structure 08.**

Cliché A. Belot.

Ces vestiges sont scellés par un paléochenal approximativement perpendiculaire à l'axe de la rue de la Croix-Verte et de la structure 08, dont le pendage est orienté en direction du sud-est et de la vaste dépression 10. Il a été recoupé transversalement à l'occasion des travaux, comme le montre la lecture de la coupe C-D (fig. 10, 15). Il entaille le substrat, ses parois sont assez faiblement inclinées, il mesure une largeur supérieure à 6 m et une profondeur de l'ordre de 0,80 m (entre 313,40 et 314,20 m NGF). Au fond du paléochenal, le substrat est tapissé d'un horizon organique d'argile plastique noire (18) qui mesure jusqu'à 0,40 m d'épaisseur, dépôt sédimentaire liée à la présence d'eau. En partie médiane du paléochenal, sur une bande d'une largeur de l'ordre de 2,70 m (23 / 24), un ensemble blocs équarris de 0,25 à 0,35 m de côté inorganisés (17) a été déposé certainement dans le but d'assainir et drainer un secteur qui s'envasait. Cet empierrement 17, qui culmine vers 313,80 m NGF, est à son tour scellé par un ensemble de dépôts stratifiés de limon sableux brun foncé (19, 20) dans lesquels on rencontre de fines couches de sable (28). Ces dépôts sédimentaires d'une quarantaine de centimètres d'épaisseur qui culminent à 314,20 m NGF sont liés au passage de l'eau.



**Fig. 15. Coupe C-D. Dans la partie inférieure du cliché on observe le comblement stratifié du paléochenal, en particulier l'horizon organique noire (18) qui tapisse le fond de la structure et qui a coloré le toit du substrat.**

Cliché A. Belot.

### III.3. Epoque moderne et contemporaine, du XVIII<sup>e</sup> s. aux années 1950 : mise en place et fonctionnement d'un état antérieur de la rue de la Croix-Verte

Le comblement du paléochenal est scellé par un ensemble de remblais de stabilisation argileux d'une épaisseur de 0,20 m, extrêmement compacts (07=25, 14, 15) scellé par un radier 06 d'épaisseur variable n'excédant pas une trentaine de centimètres composé de fragments de TCA et de blocs. Les blocs sont plutôt disposés de chant en partie inférieure de 06 puis scellées par les fragments de TCA. Parmi les TCA on trouve des fragments de *tegulae* romaines et de tuiles à ergots d'époque moderne. Le radier 06 accueille la bande de roulement 01 d'un état ancien de la rue de la Croix Verte, situé 1,50 m sous la chaussée actuelle, sous la forme d'une très solide couche composée de cailloux de 5-6 cm et de fragments de TCA centimétriques dans un limon sableux compacté (**fig. 16**). Transversalement, la bande de roulement 01 est légèrement bombée à la manière d'une chaussée et le radier 06 ne semble présent qu'en partie médiane (**fig. 17**). Le pendage général de la chaussée 01 suit parfaitement celui de l'actuelle rue de la Croix-Verte (**fig. 9, fig. 18**).



**Fig. 16. La chaussée 01 et son radier 06, vue de détail.**  
Cliché A. Belot.



**Fig. 17. Détail montrant le léger bombement de la chaussée 01.**  
Cliché A. Belot.



**Fig. 18. Vue générale de la chaussée 01, qui suit parfaitement le pendage de la chaussée actuelle.**

Cliché Y. Labaune.

Le mobilier retrouvé dans 07 suggère une mise en place du remblai de stabilisation de la chaussée possiblement dans le courant du XVIII<sup>e</sup> s. En revanche le mobilier retrouvé dans la bande de roulement 01 de la chaussée comporte à la fois du mobilier des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s. mais également de nombreux tessons de la fin des années 1950, au plus tôt. Cet état antérieur de la rue de la Croix-Verte pourrait ainsi se mettre en place à l'époque moderne aux alentours du XVIII<sup>e</sup> s. Il semble encore en usage au cours du XX<sup>e</sup> s. et connaît encore possiblement des réfections jusque dans les années 1950 ou 1960.

#### **III.4. Epoque contemporaine, après 1960 : rehaussement massif de la rue de la Croix-Verte**

Le rehaussement important du sol de circulation de la rue de la Croix-Verte, sur une hauteur conséquente de l'ordre de 1,50 m, intervient tardivement, dans les dernières décennies du XX<sup>e</sup> s.

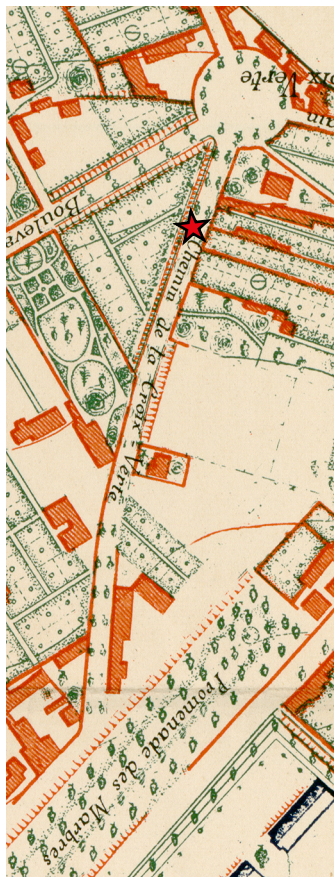
### **IV. Synthèse des données et conclusion**

L'ensemble des aménagements repérés au cours de cette surveillance destinés à assainir et drainer les terrains traversés par un petit cours d'eau, semble se mettre en place au cours du XVIII<sup>e</sup> s. dans un secteur qui n'est plus occupé depuis la fin de l'Antiquité et qui ne sera urbanisé à nouveau qu'à partir des années 1930. Il pourrait s'agir de travaux contemporains de l'aménagement de la promenade des Marbres et de la construction du séminaire, qui deviendra par la suite le Lycée Militaire, des infrastructures s'élevant à relative proximité de nos vestiges (**fig. 19**).

L'état antérieur de la rue de la Croix-Verte (01) repéré au cours de cette surveillance, solide cailloutis composé de cailloux mêlés à des fragments de TCA sur radier de blocs et de fragments de TCA, qui vient sceller les aménagements d'assainissements précédemment évoqués, avait déjà été observé en 2001 et suivi sur une centaine de mètres (**Labaune 2002**, US 35). L'intervention de 2024 a permis de préciser la chronologie de mise en place, possiblement au cours du XVIII<sup>e</sup> s. et de suggérer une poursuite de son utilisation, voire des réfections ponctuelles, au XIX<sup>e</sup> s. et assez tard dans le courant du XX<sup>e</sup> s., au moins jusqu'aux années 1950 ou 1960. La mention du « chemin » de la Croix-Verte (et non pas de « rue » de la Croix-Verte) sur le plan d'Autun de 1931 levé par les élèves du Lycée Militaire et édité par P. Coqueugnot et C. Truchot correspond assez bien au « caractère rural » de nos vestiges (**fig. 19**). Ce « caractère rural » aurait persisté tardivement dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> s. et ce au moins jusqu'aux années 1960 sous la forme d'un « simple chemin bordé de fossés » (information orale André Strasberg que nous remercions).

Plus au sud, à plus grande proximité de la promenade des Marbres, la surveillance de 2001 a montré la présence d'au moins trois états antérieurs à la voirie des XVIII<sup>e</sup>-milieu XX<sup>e</sup> s. (**Labaune 2002**, US 36, 39, 41) qui n'ont malheureusement pas pu être datés. L'épaisseur cumulée de ces quatre états avoisinait 1,50 m. Il est probable que certains de ces états remontent au Moyen-Age.

L'ensemble du tracé n'a été rehaussé qu'à date récente, peut être au cours des années 1970, sur une hauteur pouvant atteindre 1,50 m comme cela a été observé en 2024.



**Fig. 19. Détail du plan d'Autun de 1931 levé par les élèves du Lycée Militaire et édité par P. Coqueugnot et C. Truchot mentionnant le « Chemin de la Croix-Verte ». Son aspect « encavé » par rapport aux parcelles limitrophes est bien mis en évidence. L'étoile localise approximativement notre intervention.**

DAO Y. Labaune.

## Bibliographie sommaire

### **Catteddu 1995**

Catteddu (I.). - Autun, 28 rue de la Croix-Verte (71). Ilôt urbain gallo-romain, DFS de sauvetage urgent, Service Régional de l'archéologie de Bourgogne, Service municipal d'archéologie, juin 1995.

**Collectif**, CAG 71/2 (atlas archéologique), 1993.

### **Kasprzyk 2005**

Kasprzyk (M.). – *Les cités des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (v. 260-530 env.). Contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule centrale*. Thèse de doctorat sous la direction de G. Sauron, Université de Bourgogne, 2005.

### **Labaune, Kasprzyk 2008**

Labaune (Y.), Kasprzyk (M.). – Les rues d'*Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire) du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle : un bilan, Actes du colloque de Poitiers « LA RUE DANS L'ANTIQUITE : DEFINITION, AMENAGEMENT ET DEVENIR, Poitiers, 7-9 septembre 2006 », 2008, p. 259-273.

### **Labaune 2002**

Labaune (Y.). - Autun intra-muros. Changement du réseau de chauffage urbain, rue de la Croix-Verte (site 2001.9), rapport de surveillance archéologique, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie, février 2002.

### **Rebourg 1998**

Rebourg (A.). - L'urbanisme d'*Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire), *Gallia*, 55, 1998, p. 141-236.

### **Rebourg 1993**

Rebourg (A.). - Autun, 71/1, carte archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Ministère de la Culture, 1993.



## Table des illustrations

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Fig. 1. Localisation de l'opération sur la carte IGN.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 11 |
| Fig. 2. Le réseau viaire vers 1575, d'après le plan de F. de Belleforest.<br>En pointillés fins : trame viaire théorique du Haut-Empire ; en trait gris gras : rues reprenant le tracé d'axes antiques ; en pointillés gris gras : rues apparues au Moyen Âge. Les noms de rues sont les noms actuels. L'étoile rouge indique l'emplacement approximatif de notre intervention ..... | 12 |
| Fig. 3. Localisation de l'opération, 1 : tranchée qui a fait l'objet d'une surveillance au moment des terrassements (opération 2001.9) ; 2 : fouille I. Catteddu (opération 1995.2).....                                                                                                                                                                                             | 13 |
| Fig. 4. Nettoyage du sol de cailloutis sur lequel les travaux de terrassement se sont arrêtés .....                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 14 |
| Fig. 5. Terrassement mené jusqu'au fond de fouille souhaité : acquisition photogrammétrique après nettoyage en plan et nettoyage des trois coupes stratigraphiques pertinentes.....                                                                                                                                                                                                  | 14 |
| Fig. 6. Plan du secteur en début d'intervention, localisation de la coupe stratigraphique A-B .....                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 15 |
| Fig. 7. Plan du secteur au milieu d'intervention, localisation du drain 23 / 24 et de la dépression 10 / 32 .....                                                                                                                                                                                                                                                                    | 16 |
| Fig. 8. Plan du secteur en fin d'intervention, localisation des coupes stratigraphiques C-D, E-F et G-H .....                                                                                                                                                                                                                                                                        | 17 |
| Fig. 9. Coupe stratigraphique A-B .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 18 |
| Fig. 10. Coupe stratigraphique C-D .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 18 |
| Fig. 11. Coupe stratigraphique E-F .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 19 |
| Fig. 12. Coupe stratigraphique G-H .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 19 |
| Fig. 13. Apparition du toit du substrat argileux jaune au fond de la tranchée .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 20 |
| Fig. 14. A droite du cliché, au pied de la coupe, la structure <u>08</u> .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 21 |
| Fig. 15. Coupe C-D. Dans la partie inférieure du cliché on observe le comblement stratifié du paléochenal, en particulier l'horizon organique noire (18) qui tapisse le fond de la structure et qui a coloré le toit du substrat .....                                                                                                                                               | 21 |
| Fig. 16. La chaussée 01 et son radier 06, vue de détail .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 22 |
| Fig. 17. Détail montrant le léger bombement de la chaussée 01 .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 22 |
| Fig. 18. Vue générale de la chaussée 01, qui suit parfaitement le pendage de la chaussée actuelle .....                                                                                                                                                                                                                                                                              | 23 |
| Fig. 19. Détail du plan d'Autun de 1931 levé par les élèves du Lycée Militaire et édité par P. Coqueugnot et C. Truchot mentionnant le « Chemin de la Croix-Verte ». Son aspect « encavé » par rapport aux parcelles limitrophes est bien mis en évidence. L'étoile localise approximativement notre intervention .....                                                              | 24 |

Annexes

## Annexe 1. Unités stratigraphiques

### 01

Sous : 02, sur : 06

Épaisseur : 0,10 m

Couche très solide composée de cailloux de 5-6 cm et de fragments de TCA centimétriques dans un limon sableux compacté.

Bande de roulement d'une ancienne chaussée située sous l'actuelle rue de la Croix-Verte (même emprise et orientation). Semble légèrement bombée transversalement à la manière d'une chaussée, son pendage suit parfaitement celui de l'actuelle rue de la Croix-Verte.

### 02

Sur : 01, sous : 03

Épaisseur : 0,65 m

Horizon argilo-limoneux brun foncé assez compact mêlé à quelques blocs et fragments de TCA, homogène. Remblai de nivellement lié à un rehaussement de la rue.

### 03

Sur : 02, sous : 04

Épaisseur : 0,20 m

Horizon argilo-limoneux beige à jaunâtre, mêlé à quelques blocs et fragments de TCA décimétriques.

Remblai de nivellement lié à un rehaussement de la rue.

### 04

Sous : 05, sur 03

Épaisseur : 0,50 m

Horizon de blocs décimétriques compactés.

Remblai contemporain d'assise de la chaussée actuelle.

### 05

Sous : circulation actuelle, sur : 04

Épaisseur : 0,12 m

Enrobé qui constitue la bande de roulement de la chaussée actuelle.

### 06

Sur : 07, 20, 25, sous : 01

Épaisseur variable, épaisseur maximum : 0,30 m

Horizon de fragments de TCA et de blocs d'épaisseur variable. Les blocs sont plutôt disposés de chant en partie inférieure de cette couche, puis scellées par les fragments de TCA. Parmi les TCA on trouve des fragments de *tegulae* romaines et de tuiles à ergots modernes.

Remblai de stabilisation destiné à assoir la bande de roulement 01 dans sa partie médiane (absence de 06 sur les bordures a priori).

### 07

Equivalent : 25, sous : 06, sur : 26, 27

Épaisseur variable, épaisseur maximum : 0,30 m

Limon très argileux brun foncé parsemé de poches d'argile jaune, mêlé à quelques blocs enchâssés en surface (fond de 06 ?). Extrêmement compact.

Remblai de stabilisation destiné à assoir la bande de roulement 01.

### 08

Comblé par : 09, coupe le substrat

Sous : 17, 18, 19

Profondeur et largeur : inconnues ; profondeur supérieure à 0,40 m et largeur supérieure à 0,35 m.

Tranchée observée en pied de la coupe occidentale, semble approximativement rectiligne

L'observation étant partielle, l'interprétation reste difficile. Il ne semble pas s'agir d'une tranchée de fondation / récupération de maçonnerie, plutôt d'une tranchée d'installation d'un système de drainage.

**09**

Comblement : 08

Sous : 16, 17

Blocs inorganisés de 15 à 30 cm de côté juste équarris, pas de liant.

**10**

Comblé par : 11, coupe le substrat

Limite vaguement linéaire, il s'agit soit d'un véritable creusement soit d'une dépression dans le substrat, il est difficile de trancher. Le bord perceptible n'est pas franc et le pendage est faible ce qui fait toutefois plutôt penser à une « dépression ».

**11**

Comblement : 10

Limon argilo-sableux assez compact, de couleur grise, comportant quelques petits fragments de TCA et des blocs de petite taille. Du mobilier céramique très fragmenté (petite taille) d'époque moderne (XVIII<sup>e</sup> s. ?)

**12**

Sous : 22, sur : 01

Epaisseur : 0,40 m

Argile sableuse jaunâtre avec quelques cailloux, quasiment stérile. Compacte.

Remblai de nivellement lié à un rehaussement de la rue.

**13**

Annulée

**14**

Sous : 01, sur : 19, 20

Lentille argileuse jaune très compacte.

Remblai de stabilisation ponctuel destiné à assoir la bande de roulement 01.

**15**

Sous : 01, sur : 19, 20, équivalent : 14 ?

Lentille argileuse jaune mouchetée de brun. Possible équivalence avec 14, limites diffuses.

Remblai de stabilisation ponctuel destiné à assoir la bande de roulement 01.

**16**

Sur : 17, sous : 19, 20

« Poche » de petits blocs erratiques de 10-15 cm inorganisés.

Remblai drainant en lien avec 08 ?

**17**

Sous : 16, 19, 20

Sur : 09, 18

Epaisseur : supérieure à 40 cm

Empierrement composé de blocs de 25-30 cm de côté inorganisés, sans liant. Se prolonge en plan sous la forme de 23 / 24.

**18**

Sous : 20, 17, sur : substrat

Argile plastique grise foncée à noire très organique, micro stratifiée.

Dépôt sédimentaire liée au passage / stagnation d'eau et qui a coloré le toit du substrat qui est argilo-sableux jaune micacé. 23 / 24 s'installe dans 18 pour partie.

**19**

Sous : 01, 14, 15, sur : 09, 17, 18, équivalent : 20

Limon sableux micro stratifié brun foncé, pendage en direction de 17.

Dépôt sédimentaire liée au passage / stagnation d'eau.

**20**

Sous : 01, 14, 15, sur : 09, 17, 18, équivalent : 19

Limon sableux micro stratifié brun foncé, pendage en direction de 17.

Dépôt sédimentaire liée au passage / stagnation d'eau.

**21**

Sous : 22, sur : 01

Limon sableux brun clair, compact.

Remblai de nivèlement lié à un rehaussement de la rue.

**22**

Sous : 04, sur : 21, 34

Limon argileux brun foncé, compact. Mêlé à quelques blocs et fragments de béton romain en inclusion.

Remblai de nivèlement lié à un rehaussement de la rue.

**23**

Comblé par : 24

Sur : 18, coupe : 11, 32

Largeur : 1,50 à 1,70 m environ

Dépression linéaire / fossé avec pendage en direction du sud-est, comblée de blocs inorganisés

Système de drainage.

**24**

Comble : 23

Blocs inorganisés de 25-30 cm de côté, aspect analogue à 17.

**25**

Equivalent : 07, sous : 06, sur : 26, 27

Epaisseur variable, épaisseur maximum : 0,30 m

Limon très argileux brun foncé parsemé de poches d'argile jaune, mêlé à quelques blocs enchâssés en surface (fond de 06 ?). Extrêmement compact.

Remblai de stabilisation destiné à assoir la bande de roulement 01.

**26**

Sous : 25, sur : 27

Epaisseur variable, épaisseur maximum : 0,50 m

Limon très sableux, fin, brun clair. Une poche d'argile blanche.

Remblai de stabilisation destiné à assoir la bande de roulement 01.

**27**

Sous : 25, 26, sur : 28

Epaisseur variable, épaisseur maximum : 0,20 m

Argile sableuse plastique, brune foncée, micacée, très compacte.

Dépôt sédimentaire liée au passage / stagnation d'eau.

**28**

Sur : 29, sous 27

Epaisseur : 1 cm en moyenne

Sable meuble.

Dépôt sédimentaire liée au passage / stagnation d'eau.

**29**

Sous : 28, sur : 32

Epaisseur variable, épaisseur maximum : 0,15 m

Argile sableuse, grise foncée, micacée, très compacte avec de nombreuses inclusions ferrugineuses.

Dépôt sédimentaire liée au passage / stagnation d'eau.

**30**

Sur : 32, sous : 29

Poche sableuse blanchâtre.

**31**

Sur : 32, sous : 29

Poche sableuse noirâtre.

**32**

Equivalent : 11

Limon argilo-sableux assez compact, grisâtre, comportant quelques petits fragments de TCA et des blocs de petite taille. Du mobilier céramique très fragmenté (petite taille) d'époque moderne (XVIII<sup>e</sup> s. ?)

**33**

Coupe : 01, comblé par : 12

Perturbation indéterminée (fosse ?) au sommet de la chaussée 01.

**34**

Sous : 22, sur : 12

Poche d'argile sableuse brune dans 12.

**35**

Sur : 18, sous : 20

Limon sableux brun foncé

Dépôt sédimentaire liée au passage / stagnation d'eau.

## Annexe 2. Expertise du mobilier

### HS

- 1 tesson de céramique à revêtement argileux. Antique
- 1 tesson (fond) de grès non glaçuré. XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.

### 01

- 1 panse de commune claire. Antique ?
- 4 tessons de faïence. XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.
- 10 tessons grès avec couverte glaçurée couvrante et opaque marron. XIX<sup>e</sup> s.
- 12 tessons de vaisselle en opale (type « arcopale »). Contemporain ou postérieur à 1958.

### 07

- 2 tessons de faïence. XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.
- 1 tesson grès avec couverte glaçurée couvrante et opaque marron. XIX<sup>e</sup> s.

### 09

- 1 tesson (fond) de grès non glaçuré. XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.

### 11

- 1 carreau de pavement fragmentaire, losangique en TCA avec reste de couverte grisâtre. XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.
- 2 tessons de porcelaine. XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.
- 1 tesson (fond) plat avec glaçure verte interne, non glaçuré à l'extérieur (traces de feu). XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.
- 1 tesson (panse) glaçuré vert. XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.



## Annexe 3. Listing des points topographiques

| n_point | X           | Y            | Z        |          | nature_point                 |
|---------|-------------|--------------|----------|----------|------------------------------|
| ST1     | 799359.3669 | 6651355.8363 | 316.3742 |          | station                      |
| 1       | 799352.9101 | 6651329.0420 | 317.8600 |          | angle chemin                 |
| 2       | 799351.0344 | 6651324.1134 | 317.9254 |          | angle chemin                 |
| 3       | 799347.3609 | 6651351.4450 | 316.6287 |          | angle portail 19 rue X Verte |
| 4       | 799348.4047 | 6651354.2301 | 316.6197 |          | annulé                       |
| 5       | 799348.4003 | 6651354.2377 | 316.6197 |          | angle portail 19 rue X Verte |
| 6       | 799354.4636 | 6651360.3932 | 314.7117 |          | cible 61 photogram 1         |
| 7       | 799358.0210 | 6651363.8003 | 314.2410 |          | cible 62 photogram 1         |
| 8       | 799356.2550 | 6651365.1179 | 314.6421 |          | cible 81 photogram 1         |
| 9       | 799356.5520 | 6651361.0469 | 314.3227 |          | cible 64 photogram 1         |
| 10      | 799353.9882 | 6651359.8866 | 314.7622 |          | limite sondage               |
| 11      | 799356.1929 | 6651359.2704 | 314.8214 | 314.7714 | limite sondage               |
| 12      | 799357.6285 | 6651358.5979 | 314.9014 | 314.8514 | limite sondage               |
| 13      | 799360.4675 | 6651365.7568 | 314.8062 | 314.7562 | limite sondage               |
| 14      | 799358.9963 | 6651366.4917 | 314.6402 | 314.5902 | limite sondage               |
| 15      | 799357.9722 | 6651364.5769 | 314.5500 | 314.5000 | limite sondage               |
| 16      | 799355.9657 | 6651365.0367 | 314.4585 | 314.4085 | limite sondage               |
| 17      | 799356.2278 | 6651360.0905 | 314.7180 |          | limite rue                   |
| 18      | 799356.3497 | 6651360.6548 | 314.6864 |          | limite rue                   |
| 19      | 799356.7179 | 6651361.6488 | 314.6208 |          | limite rue                   |
| 20      | 799357.0477 | 6651362.2904 | 314.5972 |          | limite rue                   |
| 21      | 799357.2742 | 6651362.8253 | 314.5709 |          | limite rue                   |
| 22      | 799357.3971 | 6651363.4523 | 314.5489 |          | limite rue                   |
| 23      | 799357.6812 | 6651364.0751 | 314.5227 |          | limite rue                   |
| 24      | 799355.0182 | 6651359.7221 | 314.7871 |          | alti sur longueur rue        |
| 25      | 799355.2964 | 6651360.6774 | 314.7003 |          | alti sur longueur rue        |
| 26      | 799355.7656 | 6651361.9859 | 314.6161 |          | alti sur longueur rue        |
| 27      | 799356.1729 | 6651362.8607 | 314.5670 |          | alti sur longueur rue        |
| 28      | 799356.4368 | 6651363.4384 | 314.5531 |          | alti sur longueur rue        |
| 29      | 799356.7104 | 6651363.9443 | 314.5126 |          | alti sur longueur rue        |
| 30      | 799356.8663 | 6651364.3201 | 314.5121 |          | alti sur longueur rue        |
| 31      | 799357.0281 | 6651364.7711 | 314.4947 |          | alti sur longueur rue        |
| 32      | 799354.6724 | 6651361.7816 | 314.5853 |          | alti sur largeur rue         |
| 33      | 799354.8940 | 6651361.7089 | 314.6141 |          | alti sur largeur rue         |
| 34      | 799355.0659 | 6651361.6611 | 314.6356 |          | alti sur largeur rue         |
| 35      | 799355.3396 | 6651361.5713 | 314.6535 |          | alti sur largeur rue         |
| 36      | 799355.6446 | 6651361.4708 | 314.6532 |          | alti sur largeur rue         |
| 37      | 799355.9360 | 6651361.3933 | 314.6585 |          | alti sur largeur rue         |
| 38      | 799356.1681 | 6651361.3308 | 314.6530 |          | alti sur largeur rue         |
| 39      | 799356.3431 | 6651361.2568 | 314.6481 |          | alti sur largeur rue         |
| 40      | 799354.7399 | 6651359.9564 | 313.8556 |          | cible 62 photogram 2         |
| 41      | 799354.5347 | 6651361.6256 | 314.9443 |          | cible 81 photogram 2         |
| 42      | 799355.6648 | 6651364.5815 | 314.5531 |          | cible 61 photogram 2         |
| 43      | 799356.7513 | 6651364.8327 | 314.0814 |          | cible 64 photogram 2         |
| 44      | 799357.2228 | 6651364.6473 | 313.4898 |          | limite creusement 10         |

## ANNEXES

| n_point | X           | Y            | Z        |  | nature_point         |
|---------|-------------|--------------|----------|--|----------------------|
| 45      | 799356.9309 | 6651363.8582 | 313.4293 |  | limite creusement 10 |
| 46      | 799356.5622 | 6651363.3323 | 313.4972 |  | limite creusement 10 |
| 47      | 799356.2456 | 6651362.6911 | 313.5452 |  | limite creusement 10 |
| 48      | 799355.8330 | 6651362.0956 | 313.6154 |  | limite creusement 10 |
| 49      | 799355.7042 | 6651361.7528 | 313.6595 |  | limite creusement 10 |
| 50      | 799355.2413 | 6651361.2087 | 313.7514 |  | limite creusement 10 |
| 51      | 799354.9569 | 6651360.7991 | 313.7975 |  | limite creusement 10 |
| 52      | 799354.7559 | 6651360.4209 | 313.8285 |  | limite creusement 10 |
| 53      | 799354.6002 | 6651359.8913 | 313.8865 |  | limite creusement 10 |

